

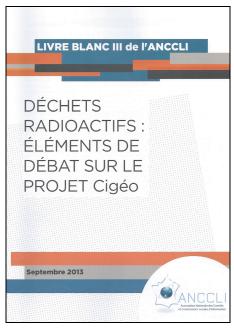
Rapport d'activités 2013











SOMMAIRE

Le rapport d'activités 2013

	Pages
1) Les grandes actions 2013	4 à 10
 Au niveau des CLI et de l'ANCCLI Au niveau national Au niveau européen et international 	
2) Les instances de l'ANCCLI	11 à 20
 Le Comité Scientifique de l'ANCCLI Le GPMDR Le GPPA 	
- Le CLUB des chargés de mission	
3) Publications et communication	21
4) Le partenariat de l'ANCCLI	23 à 26
- ANCCLI/ASN	
- ANCCLI/IRSN	
ANCCLI/HCTISNANCCLI/Ministères	
5) Les rencontres	27
6) La participation aux initiatives européennes	29
ANNEXE : Synthèse du bilan d'activités de l'ANCCLI	31 à 33

1) Les grandes actions de 2013

Au niveau des CLI et de l'ANCCLI

L'année 2013 est marquée par une très forte interaction entre les CLI et l'ANCCLI : mise en place de séminaires d'information à l'attention des membres des CLI, création de groupes de travail thématique, lancement d'action pilote, voyage d'échange entre CLI...

On observe, en 2013, une très nette augmentation de la mobilisation des membres des CLI pour les initiatives portées par l'ANCCLI, tant pour les séminaires, groupes de travail, conférences ... que pour les deux groupes permanents de l'ANCCLI où les membres des CLI sollicitent l'ANCCLI pour participer aux réunions, échanges, discussions qui ont lieu dans ces instances de dialogue ouvert.

La diversité des points de vue favorise l'émergence d'idées, de propositions auxquelles tous les membres se rallient, et ce quelle que soit leur position vis-à-vis de l'énergie nucléaire, le socle porteur étant un bien commun, la sûreté et la protection des populations et de l'environnement.

Séminaires : les séminaires sont destinés à partager avec les membres des CLI l'état des connaissances, les enjeux et les questionnements sur de grandes thématiques nucléaires. Ils concourent à favoriser la diversité d'expression, à dynamiser la montée en compétence des CLI et à stimuler leur capacité d'expertise.

•8 et 9 avril : séminaire d'information sur les déchets MA-HAVL

•18 juin : séminaire d'information sur les Facteurs Organisationnels

et Humains (FOH)

•19 juin : séminaire d'information sur les suites des ECS

• 20 novembre : réunion d'information et d'échange sur les questions

éthiques liées aux déchets

•10 décembre : séminaire d'information sur les suites des ECS pour les

autres installations nucléaires (hors réacteurs)



Séminaire du 08 avril 2013



Séminaire Ethique 20 novembre 2013

A noter: pour répondre aux souhaits de plusieurs membres de CLI, l'ANCCLI a organisé, le 20 novembre 2013, une réunion de travail consacrée à l'éthique liée aux déchets. Cette rencontre visait à lancer une première information sur ce sujet et a permis aux membres de CLI d'échanger avec un philosophe et un spécialiste des démarches de développement durable, de responsabilités et d'éthique.

Cette initiative a connu un vif succès et conduira l'ANCCLI à poursuivre dans les années à venir des initiatives similaires.

Mise en place de groupes de travail : ils permettent de rassembler des CLI qui ont des préoccupations communes et qui souhaitent échanger et partager pour mutualiser les bonnes pratiques.

GT CLI Transfrontalières : l'objectif de ce GT est de renforcer le développement entre les CLI et les pays transfrontaliers – CLI concernées : Gravelines, Fessenheim, Chooz, Cattenom.

Lancement d'une action pilote entre l'ANCCLI, la CLI de Nogent-sur-Seine et EDF pour examiner comment les réponses de l'exploitant (EDF) aux lettres de suite d'inspection de l'ASN peuvent être mise à disposition des CLI. Cette action pilote devrait permettre de faire des propositions qui pourraient être mises en œuvre auprès de toutes les CLI concernées par un site EDF. Des contacts ont également été pris avec les autres exploitants (CEA et AREVA).

Voyage d'échange : depuis plusieurs années les CLI organisent aussi entre-elles des voyages afin de partager sur des thèmes de travail bien spécifiques. Ainsi, par exemple, en octobre 2013, des membres de la CLI de Gravelines se sont déplacés à Chooz pour y découvrir les opérations de démantèlement engagées sur la centrale de Chooz A.

Ou encore, en 2013, des membres de la CLI de Nogent-sur-Seine qui se sont déplacés à Fessenheim, ou enfin des membres des CLI de Chinon et de Nogent-sur-Seine qui se sont déplacés à Bure.



Déplacement de membres de la CLI de Gravelines à Chooz

Le post-accident : un engagement local, national et européen. En lançant en 2012, auprès de 4 CLI Pilotes (Marcoule-Gard, Gravelines, Saclay, Golfech), l'outil OPAL (Outil de sensibilisation aux enjeux Post-Accidentels à destination des acteurs Locaux), l'ANCCLI et l'IRSN ont mis en œuvre une action commune en vue de la sensibilisation des acteurs des territoires à une situation post-accidentelle. Cette action a continué à se développer en 2013 dans les 4 CLI pilotes et d'autres CLI ont fait connaître leur intérêt (Cadarache, Paluel/Penly, Blayais).

Parallèlement à cette action Opal, l'ANCCLI et les CLI ont échangé, en 2013, sur le thème du post-accident

- l'ANCCLI a organisé, avec la CLIn du Blayais et le programme européen Neris, un atelier européen sur le post-accident (NERIS – 12 et 13 Septembre 2013).
- l'ANCCLI a envoyé deux observateurs (membres de CLI) à l'exercice de crise nucléaire post-accident de Cattenom (25 au 28 juin 2013).
- l'ANCCLI participe à l'Assemblée Générale de la CLI de Cadarache (27 novembre) pour y présenter les actions menées par l'ANCCLI sur le thème du post-accident.



L'ANCCLI a ainsi, en 2013, poursuivi et accentué sa mission de relais de questionnement, d'expertise et d'assistance-conseil auprès des CLI.

Aujourd'hui, les CLI sont au nombre de 37, toutes se sont mises en conformité avec la Loi TSN de 2006 et le décret d'application de 2008 et toutes ont adhéré à l'ANCCLI en 2013.

12 CLI ont un site internet dédié (CLI de Gravelines, de Golfech, de Cadarache, ITER, de Flamanville, de Marcoule-Gard, de Civaux, AREVA la Hague, Fontenay aux Roses, du CSM, CLIn de Paluel Penly et le CLIS de Bure).

11 CLI sont en association.

AU NIVEAU NATIONAL

Les finances

Cette année 2013, l'ANCCLI a continué son lobbying auprès des parlementaires et du Gouvernement. Des rencontres ont été organisées avec le Cabinet de Delphine BATHO et ensuite avec le nouveau Ministre, Monsieur Philippe MARTIN.

En effet, la disposition prévue par la loi TSN de 2006, qui indique que les CLI sous statut associatif, peuvent bénéficier d'un pourcentage de la taxe INB, n'est toujours pas inscrite, à ce jour, dans la loi de finances.

Un point positif et encourageant : cette année encore, le Président de l'ASN, Monsieur Pierre-Franck CHEVET a adressé au Gouvernement une note et une proposition d'article afin de l'encourager à mettre en œuvre cette disposition.

Le débat sur la Transition Energétique

Dans le cadre du débat sur la transition énergétique, l'ANCCLI, comme d'autres acteurs, a souhaité transmettre au Gouvernement ses avis et propositions pour «une transition énergétique responsable».

L'ANCCLI a notamment précisé « ...Il n'appartient pas à l'ANCCLI de formuler un avis sur la part que doit prendre la production nucléaire dans le mix-énergétique français par contre il est de sa mission d'éclairer les débats du point de vue des conséquences que sont susceptibles d'avoir ces décisions : maintien d'un haut niveau de sûreté quelques soient les options prises...».

Plan d'urgence, exercices de crise et campagne des comprimés d'iode

Sur le sujet des plans d'urgence (PPI), de leur refonte, de leur exercice ou encore dans le sujet des campagnes des comprimés d'iode, l'ANCCLI a souhaité rencontrer le Ministre de l'intérieur, Monsieur Manuel VALLS, pour lui faire part des interrogations et attentes des CLI sur ces sujets. Dans l'attente d'un rendez-vous, un document de travail sur ce sujet a été remis au Ministre afin qu'il prenne connaissance du positionnement des CLI et de l'ANCCLI en la matière.

Lors de la Conférence Nationale des CLI, le 11 décembre 2013, Monsieur DELALONDE, Président de l'ANCCLI a annoncé publiquement le souhait de l'ANCCLI, d'engager un partenariat constructif avec ce Ministère, estimant notamment que les questions relatives aux gestions de crise (PPI, exercices de crise, iode...) sont au cœur des préoccupations des CLI et que la société civile peut y apporter une contribution pertinente.

Le niveau national, c'est aussi la participation de l'ANCCLI à diverses manifestations

• Du 11 au 13 juin : Congrès national de la SFRP

• Du 26 au 27 juin : Forum des Irisés à Albertville. Animation d'une

session d'information sur la gouvernance des

activités nucléaires.

• Du 1er et 2 octobre : intervention lors du séminaire SFRP sur "la gestion

des matières et déchets radioactifs".

• **04 octobre** : Conseil Régional NPDC – Transformation

Ecologique et Sociale de la Région Nord-Pas-de-Calais) - Opération de développement Filière

Démantèlement du nucléaire.

• 11 décembre : 25ème Conférence Nationale des CLI.

AU NIVEAU EUROPEEN ET INTERNATIONAL

Bilan du processus ACN

Le processus participatif ACN ("Aarhus Convention & Nuclear") a été engagé début 2008, à l'initiative de l'ANCCLI et de la Direction Générale ENER de la CE, pour réaliser en Europe un état des lieux de la mise en œuvre pratique de la Convention d'Aarhus dans le domaine nucléaire. Cette démarche a été conclue dans le cadre d'une manifestation internationale qui s'est tenue en mars 2013 à Luxembourg, coorganisée par le Secrétariat de la Convention d'Aarhus (UNECE), la DG ENER de la Commission Européenne, et l'ANCCLI à laquelle ont participé près de 120 participants de 22 pays dont 17 de l'Union Européenne.

Au terme de 5 années de travaux, menés dans le cadre de tables rondes européennes et de table rondes nationales, d'échanges d'expériences, de partage de

bonnes pratiques, les parties prenantes d'ACN, acteurs institutionnels (autorités de sûreté, exploitants et experts), élus et organisations de la société civile ont mis en évidence la contribution effective de la société civile à la sûreté nucléaire, dès lors que les conditions (juridiques, financières et d'accès à l'expertise) sont réunies. Il apparaît que le déploiement d'une contribution systématique de la société civile à la sûreté nucléaire en Europe repose sur trois piliers :

- 1. Une démarche de structuration de l'action de la société civile au plan national et Européen (en réponse à l'appel "Nuclear Transparency Watch" NTW)
- 2. Le développement d'une montée participative et d'un accès de la Société civile à l'Expertise au plan national et européen (EX-SOC)
- 3. La structuration de la démarche ACN 2 au plan national et au plan européen

Création de Nuclear Transparency Watch (NTW)

Faisant suite à l'appel lancé en décembre 2012 par de nombreux eurodéputés de différentes tendances politiques, le réseau européen de vigilance citoyenne sur la sûreté et la transparence « Nuclear Transparency Watch » (NTW) a été créé le jeudi 7 novembre 2013. La Présidente de ce réseau est Michèle RIVASI, Députée européenne.



Monsieur DELALONDE, le Président de l'ANCCLI est Vice-président de NTW

La participation du public au suivi des activités nucléaires est aujourd'hui très inégale selon les pays et dépend aussi des conditions rencontrées par les organisations de la société civile au plan national comme au plan européen (parfois très défavorables). La création d'un réseau européen est donc engagée avec NTW pour structurer et porter la voix de la société civile dans les processus locaux, nationaux et européens de décision qui encadrent les activités nucléaires tout au long de leur cycle de vie, dans les activités de gestion des déchets radioactifs et dans la gestion accidentelle et post-accidentelle des crises nucléaires.

Aujourd'hui, NTW regroupe de nombreux acteurs associatifs, mais aussi des élus et des parlementaires, de nombreux pays (France, Allemagne, Belgique, Luxembourg,

Bulgarie, Ukraine, Irlande, Hongrie, République Tchèque, Suède, Slovénie, etc.).

NTW ambitionne désormais de s'intéresser et de contribuer à tous les domaines de la sûreté nucléaire pour apporter une contre-expertise indispensable dans ce domaine ainsi que dans celui de la protection de la santé et de l'environnement.

Le premier axe de travail de NTW concernera la gestion de crise nucléaire et la gestion post-accidentelle. NTW exercera aussi un suivi de la mise en œuvre des recommandations post-Fukushima.

NTW s'est également doté, en décembre 2013, d'un cluster thématique sur la thématique de la gestion des déchets (Radiowaste Management- RWM).

2) Les instances de l'ANCCLI

L'ANCCLI dispose:

- D'un Comité Scientifique.
- De Groupes Permanents (GPMDR, GPPA).
- D'un Club des chargés de mission des CLI.
- D'un Comité Consultatif.

Cette organisation permet à l'ANCCLI:

- de poursuivre le travail d'information, de formation et de sensibilisation auprès des CLI, sur les sujets d'actualités les concernant.
- d'être force de propositions et d'apporter le point de vue de la société civile sur de très nombreux sujets discutés au niveau national et/ou européen.



Conseil d'Administration du 31 octobre 2013



Assemblée Générale du 28 novembre 2013

Le Comité Scientifique de l'ANCCLI

Il est composé d'experts de différents horizons indépendants et bénévoles. Il instruit régulièrement les demandes émanant des Commissions Locales d'Information mais s'auto saisi aussi de sujets particuliers.

Le Comité Scientifique s'est réuni trois fois en 2013 et a étoffé sa composition avec l'arrivée de 3 nouveaux membres spécialistes en épidémiologie et santé.

Rappel des missions du Comité Scientifique

- Conseiller et assister les commissions locales d'information et l'ANCCLI dans leurs expertises, et de favoriser toutes leurs démarches scientifiques.
- Promouvoir conférences et débats et plus largement aider au développement des réflexions et des échanges au sein des CLI.
- Etre une instance de conseil pour les publications des CLI et de l'ANCCLI.
- Représenter l'ANCCLI, les CLI au sein de différentes instances, à la demande de celles-ci.
- Etre, au nom de l'ANCCLI, l'interlocuteur des comités d'expertise placés auprès des différents organismes français ou étrangers.

1- Expertises réalisées à la demande des CLI

Le Comité Scientifique a émis un Avis relatif au Dossier de déclaration de modification au titre de l'Article 26 du Décret n°2007-1557 du 2 novembre 2007 relatif aux prélèvements d'eau et aux rejets dans l'environnement du CNPE de FESSENHEIM (INB 75) (*CLIS de Fessenheim*) (75 pages).

Ce travail, qui a nécessité un investissement important, a permis de soulever un certain nombre de questions concernant différents aspects du dossier de déclaration de modification établi par l'exploitant. Il sera présenté lors de la réunion de la CLS plénière du 2 décembre.

Il convient de souligner que l'étude du Comité Scientifique a porté sur le dossier soumis à l'Autorité de sûreté bien en amont de son instruction par celle-ci – EDF l'ayant communiqué à la CLIS dès que la demande a été déposée auprès de l'ASN. L'étude fera l'objet d'une publication sous forme de guide à l'intention des CLI. En attendant, il sera mis en ligne sur le site de l'ANCCLI.

2- Actions en cours réalisées à la demande de l'ANCCLI

- Elaboration d'un guide concernant l'instruction d'un dossier PPI et la participation des CLI aux exercices de crise,
- Elaboration d'un guide compilant les bonnes questions à poser dans le cadre des visites décennales des INB.

Ces actions répondent à des besoins exprimés par les CLI.

3- Actions en auto saisine

En cours:

- La gestion de la ressource en eau : étude des autorisations de prélèvements d'eau et de rejets des centrales nucléaires françaises.

Sous presse:

- « Les méthodes de surveillance de l'environnement – Considérations théoriques et suivi environnemental par l'exploitant et par les CLI » (env. 60 pages). Sera accompagné d'une version non technique.

4- Questions à l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN)

- Le courrier CS-ANCCLI relatif à l'Arrêté du 26 juin 2013 modifiant l'arrêté du 7 février 2012 fixant les règles générales relatives aux installations nucléaires de base (dispositions transitoires concernant le report de l'entrée en application de nouvelles limites de rejets d'effluents thermiques et chimiques).

5- Observations relatives aux projets de décision ou décrets de l'ASN

L'ASN soumet dorénavant ses projets de décisions ou de décrets à une consultation du public.

Le Comité Scientifique a rédigé des observations sur six projets (cinq projets de décisions, un projet de décret).

Si cette ouverture de la part de l'ASN est appréciable, le Comité Scientifique souligne que le délai accordé pour ces consultations n'est pas suffisant (quelques semaines).

6- Les communications dans les colloques

Participation du CS au congrès SFRP du 11 au 13 juin à Bordeaux sur le thème : « Société civile et installations nucléaires : les Commissions Locales d'Information (CLI) et l'Association nationale de Comités et Commissions Locales d'Information (ANCCLI) ». Il s'agit d'une présentation par le Comité Scientifique de l'action des CLI et de l'ANCCLI, replacée dans le contexte de l'évolution de la perception et de l'acceptabilité du risque et de la demande citoyenne en matière d'expertise indépendante et d'information pluraliste.

7- Participation aux travaux de l'ANCCLI

- Démarche ACN (application de la Convention d'Aarhus),
- Journée du 18 juin 2013 relative au Facteur humain et organisationnel : le CS est intervenu sur le thème de la souffrance au travail (la santé psychique comme médiateur entre les situations de travail et la sûreté).
- Journée du 19 juin 2013 relative à la poursuite de la démarche des évaluations complémentaires de sûreté,
- Groupes permanents de l'ANCCLI.

8- Participation aux divers groupes de travail mis en place par l'ANCCLI et/ou diverses structures (IRSN, ASN, CIPR...).

Le projet de Règlement Intérieur mis au point par le Comité Scientifique a été validé par le CA de l'ANCCLI. Les modalités de saisine du Comité Scientifique par les CLI y font notamment l'objet d'une annexe extrêmement circonstanciée, qui a été communiquée aux CLI. Elles sont invitées à en prendre connaissance.

Les travaux du Comité Scientifique peuvent être consultés sur le site de l'ANCCLI www.anccli.fr

Le Groupe Permanent « Matières et Déchets radioactifs » - GPMDR

Ce groupe permanent s'est réuni 4 fois en 2013 et a focalisé son action autour de la thématique des déchets MA-HAVL et sur le débat public sur le projet de stockage Cigéo.

L'ANCCLI est particulièrement concernée par les solutions qui devront être apportées aux différents problèmes posés par la gestion des matières et déchets radioactifs. Elle entend créer les conditions d'un débat démocratique en assurant un suivi de l'information, en éclairant le débat et en favorisant la participation des générations futures dans le dispositif de gouvernance de cette gestion sur le long terme.

En 2005, à l'issue du débat public sur le « gestion des déchets radioactifs » l'ANCCLI avait d'ores et déjà publié un Livre Blanc « matières et déchets radioactifs – territoires » souhaitant montrer qu'une participation durable des acteurs du territoire est une composante essentielle d'une bonne gouvernance de la gestion des déchets radioactifs.

En 2012, à l'horizon du débat public sur « CIGEO », l'ANCCLI, son GPMDR (), le CLIs de Bure et l'IRSN ont entrepris un cycle de séminaires pour partager, avec les acteurs de la société civile, les enjeux (techniques, économiques, sanitaires, environnementaux, sociaux et éthiques) associés à la gestion des déchets radioactifs et notamment des déchets de Haute et Moyenne Activité à Vie Longue (HA et MAVL), laissant la liberté à chaque CLI, et donc à chaque citoyen, de s'investir comme il l'entend, dans le débat actuel. Ce processus s'est concrétisé en 2013, par deux séminaires dédiés aux déchets MA-HAVL (08 et 09 avril 2013).

Enfin, par le biais de son GPMDR, l'ANCCLI a écrit un cahier d'acteur pour le débat public « Cigéo » et a rédigé un nouvel ouvrage « Livre Blanc 3 » souhaitant contribuer à une gestion sûre et éthique des déchets, éclairer et favoriser la réflexion des CLI et la diversité des acteurs qui les composent. L'ANCCLI est une partie prenante "sans parti pris". Elle prend acte de l'existence de ces déchets dangereux pour le très long terme, de la nécessité d'une implication de la société civile sur cette question que la concerne directement aussi bien aujourd'hui que dans le très long terme.



Ce Livre Blanc 3 rappelle les éléments du processus de décisions sur la gestion des déchets de haute activité mais qui souligne aussi que de grandes thématiques font encore débat (l'entreposage, la réversibilité, les enjeux éthiques, l'inventaire de référence, l'impact sur le territoire), et que la gestion des déchets à long terme divise plus qu'elle ne rassemble

La question est également posée par le GPMDR de savoir comment seront mis en place les modalités d'information et de participation du public pendant la phase d'exploitation de Cigéo qui est d'ores et déjà prévue pour une période qui dépassera le siècle et donc s'inscrira dans un cadre intergénérationnel. L'ANCCLI s'interroge sur la capacité des dispositifs administratifs et réglementaires actuels à prendre en compte la spécificité de ce processus de décision qui accompagnera chacune des étapes, pas à pas, de la mise en oeuvre de ce projet : REX des premiers essais, surveillance et interprétations des résultats, mise en oeuvre de la réversibilité pratique.

Le Groupe Permanent «Post Accident - Territoires» - GPPA

Ce groupe permanent a été créé en 2008 avec pour objectifs de partager les expériences et questionnements des CLI et pour faire émerger les recommandations de la société civile sur les questions d'urgence nucléaire et de post-accident.

L'activité de ce groupe est liée à un autre groupe de travail mis en place entre l'ANCCLI et l'IRSN et consacré à l'outil Opal dont l'objectif est de permettre aux acteurs locaux de s'approprier de s'approprier les conséquences d'une situation post-accidentelle et plus précisément d'identifier les enjeux pour leur territoire

L'activité de ces deux groupes a donné lieu en 2013 à 4 réunions.

Opal

L'année 2013 a permis d'approfondir le travail des CLI pilote sur l'outil OPAL (Marcoule-Gard, Saclay, Golfech et Gravelines).

Le travail engagé par les CLI pilotes montre que l'outil Opal a permis d'aider les acteurs locaux et notamment les collectivités locales à :

- améliorer leur connaissance sur les conséquences post-accidentelles sur leur territoire,
- débattre ensemble des enjeux qu'ils considèrent stratégiques pour la gestion post-accidentelle (activités agricoles, établissements sensibles...),
- s'y préparer, si possible avec le soutien des pouvoirs publics.

Ce faisant, cette démarche peut contribuer à :

- faciliter la communication sur ce sujet auprès des acteurs locaux et de la population.
- impliquer des élus, y compris ceux des communes hors de la zone PPI qui sont aujourd'hui peu informés sur ces questions,
- s'approprier localement la doctrine de gestion post-accidentelle issue du CODIRPA.
- élaborer ou mettre à jour des documents opérationnels (intégrer les aspects postaccidentels d'un accident nucléaire dans les plans communaux de sauvegarde –

PCS – et dans le document d'information communal sur les risques majeurs - DICRIM...),

Les leçons de ces 4 expériences, dans leur diversité, seront tirées début 2014. L'objectif principal de cette analyse sera d'examiner les apports et les facteurs de succès de l'utilisation de cet outil cartographique dans l'engagement d'un dialogue au niveau territorial sur les questions post-accidentelles et la mobilisation des acteurs locaux pour la préparation à la gestion de telles situations. Elle permettra également d'examiner les difficultés associées à cette démarche et de définir les modalités d'utilisation de l'outil OPAL dans la perspective d'un déploiement plus large.

Les éléments favorables d'ores et déjà avancés montrent la nécessité : de l'existence d'un projet de territoire, d'un portage politique du projet, de ressources techniques (existence d'un SIG), humaines et financières.

Plusieurs CLI ont également d'ores et déjà fait connaître leur intérêt d'un déploiement de l'outil Opal sur leur territoire : Cadarache, Paluel/Penly et Blayais.

Participation à l'exercice de Cattenom

Suite à l'accident de Fukushima, les pays frontaliers de la Grande Région (Lorraine, Wallonie, Luxembourg, Sarre, Rhénanie-Palatinat) ont convenus ensemble, de renforcer la coopération dans l'établissement de plans de gestion opérationnelle des situations accidentelles par les autorités compétentes et d'adopter un programme régulier d'exercices communs.

Du 25 au 28 juin 2013 un exercice dédié à la phase post-accidentelle a été organisé autour de Cattenom. Il s'agit ici du premier exercice de cette ampleur organisé sur le volet post-accidentel en France.

Deux représentants de l'ANCCLI ont pu participer, en tant qu'observateurs, à l'ensemble de l'exercice et accéder à tous postes de crise mis en place pour l'occasion.

Les premiers retours d'expériences de cet exercice ont été abordés lors de la réunion du GPPA du 30 octobre 2013.

Au-delà des constats faits par les observateurs sur le terrain et qui feront l'objet d'une synthèse, l'ANCCLI a pu au travers du GPPA et du REX de cet exercice émettre quelques constats et recommandations.

Constats

- Le nombre d'exercices de crise est notoirement insuffisants pour une réelle efficacité en situation réelle.
- Manque de coordination de l'information entre les Etats-membres.
- En situation d'urgence, les plans actuels (PPI) seront dépassés.

- Evacuation des populations : personne n'attendra l'évacuation administrative ou l'annonce du confinement. Le risque sera donc routier.
- La population, y compris les élus, notamment les maires n'ont été que, très peu, voire pas du tout, associés à cet exercice.

Recommandations

- La phase Post-Accidentelle (PA) doit démarrer dès le déclenchement du Plan Particulier d'Intervention (PPI).
- La société civile peut avoir un rôle à jouer (personnes ressources connaissant bien le terrain) et peuvent apporter leurs réflexions et leurs recommandations dans les mesures à mettre en œuvre (forme, délais, communication ...).
- Importance de tester la mise en place des CAI avec les municipalités et les populations.
- Acter le principe de la présence de représentants de la société civile dans les exercices de crise nucléaire.

Atelier européen sur le post-accident : CLIn du Blayais/ANCCLI/NERIS

La CLIn du Blayais a accueilli, les 12 et 13 septembre 2013, un atelier co-organisé par l'ANCCLI, la CLIn du Blayais et le programme européen NERIS. Cette manifestation avait pour objectif d'établir un état des lieux des actions de préparation à des situations post-accidentelles, au niveau local, régional et national, en France et dans différents pays d'Europe. Les membres de la CLIn ont beaucoup apprécié ce type d'échange et sont favorables pour réitérer cette expérience sur d'autres thématiques.



Réunion NERIS à la CLIn du Blayais

Présence de l'ANCCLI au sein des GT de CODIRPA

La doctrine post-accidentelle CODIRPA a été initiée, depuis 2005, par l'ASN en partenariat avec l'ensemble des parties prenantes, dont la société civile, avec pour objectifs fondamentaux :

- protéger les populations contre les dangers des rayonnements ionisants.
- apporter un appui à la population victime des conséquences de l'accident.
- reconquérir les territoires affectés sur le plan économique et social.

Le CODIRPA se poursuit et :

- intégrera le REX de la gestion post-accidentelle de Fukushima.
- intégrera les éléments de doctrine dans les documents de planification (ORSEC/PPI).
- sera décliné au niveau territorial les éléments de gestion post-accidentelle.

Deux groupes de travail ont été initiés pour continuer la démarche du CODIRPA. L'ANCCLI est membre de ces groupes et co-pilote le GT A.

A) Le groupe de travail « implication des acteurs du territoire dans la préparation de la gestion post-accidentelle ».

Ce GT est co-piloté par Jean-Pierre Charre (ANCCLI) et Jacques Lochard (CEPN). **L'objectif du GT**: accompagner la déclinaison au niveau territorial des éléments de doctrine pour la gestion post-accidentelle d'un accident nucléaire

B) Le groupe de travail « doctrine post-accidentelle et rejet de longue durée ».

L'objectif du GT : mettre à l'épreuve et adapter, autant que possible, les premiers éléments de doctrine du CODIRPA, concernant les actions de protection des populations et de gestion des territoires contaminés, en lien avec le dépôt de substances radioactives dans l'environnement qui se forment progressivement lors d'un accident nucléaire entraînant un rejet de longue durée.

Coût d'un accident nucléaire

L'ANCCLI s'intéresse aussi de près aux coûts d'un accident nucléaire et aux processus de dédommagement et de responsabilités financières.

A l'occasion de la réunion du GPPA du 30 octobre, l'IRSN a présenté, aux membres du GPPA, l'étude qu'elle a menée sur les modes de calcul du coût d'un accident nucléaire (évaluation du coût de l'impact sur le bien-être ...).



Réunion du GPPA du 30 octobre 2013

Le CLUB des chargés de mission de l'ANCCLI

Le CLUB des chargés de mission de l'ANCCLI a été créé il y a plus de deux ans maintenant avec pour objectif de permettre aux chargés de mission des CLI de discuter, d'échanger directement entre eux, de partager leurs expériences et de faire remonter aux instances de l'ANCCLI, à ses partenaires (ASN, IRSN ...) mais aussi aux exploitants leurs besoins et préoccupations.

Au fil des années, ce club a pris de l'ampleur et voit une présence croissante des chargés de mission des CLI qui trouvent en cette instance un temps d'échange au cœur de leurs préoccupations quotidiennes pour faire fonctionner leur CLI.

Les initiatives des uns donnent des idées aux autres. Mais c'est aussi une mutualisation des réflexions, exemple avec l'action pilote menée à Nogent-sur-Seine (voir page 5 du rapport d'activités) qui permettra de faire des propositions concrètes déclinables dans toutes les CLI.

On observe de fortes disparités dans le fonctionnement des CLI, tant sur le nombre de réunions que sur les actions menées (études, expertises, analyses ...). Par contre, les CLI qui présentent les plus fortes activités sont celles qui disposent d'un chargé de mission à temps plein ou à mi-temps.

On observe également que le format sous statut associatif d'une CLI facilite sa gestion ainsi que l'utilisation des budgets dédiés à ses activités. Là aussi on observe de très grandes variations dans les budgets d'une CLI de 2000 € à plus de 200 000€. Bien évidemment, plus le budget est élevé plus les CLI sont actives et mènent des actions en lien avec leurs missions premières.

Ce Club s'est réunit deux fois en 2013.

3) Publications et communication

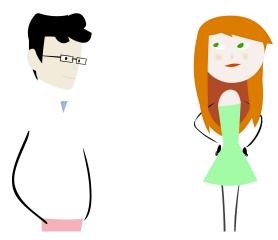
PUBLICATIONS

- > Transmission de l'avis de l'ANCCLI sur la "Transition Energétique" aux institutionnels
- > Rédaction d'un cahier d'acteur à l'occasion du débat public Cigéo
- Publication d'un Livre Blanc 3 : "Déchets radioactifs : éléments de débat sur le projet Cigéo"
- Publication du CS de l'ANCCLI sur les mesures de surveillance de la qualité de l'environnement

COMMUNICATION

- ➤ En janvier, juin et novembre 2013 : diffusion d'une Newsletter à plus de 1300 destinataires (dont les médias, les ONG, les institutions, les membres des CLI...)
- ➤ Invitation des médias à la manifestation pour fêter les 10 ans de coopération ANCCLI IRSN (19 juin)
- Interpellation des médias sur la transition énergétique et sur le financement des CLI
- ➤ Plusieurs articles sur l'ANCCLI publiés par les médias (Gazette des Communes, Actu-Environnement, AEF Infos...)
- Petit déjeuner d'échanges avec les journalistes de l'AJE (novembre)

REALISATION D'UN FILM D'ANIMATION: les chroniques de Julie et Martin - Film destiné à présenter, au grand public, **le rôle des CLI et de l'ANCCLI dans le paysage nucléaire français.**



4) Les partenariats de l'ANCCLI

Depuis quelques années, l'ANCCLI entretient des contacts étroits avec différents partenaires au niveau national.

ANCCLI/ASN

L'ANCCLI participe activement à différents groupes de travail et programmes mis en place par l'ASN sur des thèmes tel que le PNGMDR, le CODIRPA, la conférence annuelle des CLI, les FSOH, le GP déchets, la réunion annuelle avec les commissaires de l'ASN, le réseau RNM...

Cette présence de l'ANCCLI permet d'influer dans ces diverses instances de travail et d'y apporter le point de vue de la société civile.

L'ASN est également invitée à participer à différentes réunions de l'ANCCLI, ainsi, un représentant de l'ASN est présent aux réunions des chargés de mission des CLI et l'ASN est représentée lors de l'Assemblée Générale de l'ANCCLI.

Ces divers échanges ont permis, au fil du temps, de nouer des relations de confiance et de partenariat entre l'ANCCLI et l'ASN.

 L'ANCCLI et l'ASN co-organisent depuis 2005 la Conférence Nationale des CLI. La 25^{ème} édition s'est tenue à Paris, le 11 décembre 2013. Les deux tables rondes de l'après-midi ont été consacrées, d'une part à l'information autour du transport des substances radioactives et d'autre part, à la dimension territoriale de la gestion post-accidentelle. Des représentants de CLI et de l'ANCCLI sont intervenus lors de ces tables rondes.

Cette 25^{ème} édition a connu un vif succès avec plus de 210 participants.

ANCCLI/IRSN

Après 10 ans de coopération exemplaire, Jean-Claude DELALONDE, Président de l'ANCCLI et Jacques REPUSSARD, Directeur Général de l'IRSN, ont signé le 19 juin 2013, un nouvel engagement afin de poursuivre cette coopération et de l'approfondir progressivement au niveau national, local et européen.



Dès janvier 2003, l'ANCCLI et l'IRSN ont signé un accord de coopération qui engageait l'Institut et les Commissions Locales d'Information dans une démarche de dialogue vis-à-vis des préoccupations de leurs membres, notamment en termes d'accès aux connaissances scientifiques et techniques de l'Institut. Au programme : des formations, une assistance aux CLI (études, analyses, expertises ...) mais aussi la conduite d'expertises pluralistes ou encore le partage d'informations sur les activités de recherche et d'expertise de l'IRSN.

Depuis dix ans de nombreuses actions communes ont été menées, d'abord dans le champ de l'environnement et de la santé, puis dans celui de la sûreté nucléaire, comme illustré récemment à travers le dialogue technique ouvert au sujet du processus des évaluations complémentaires de sûreté post-Fukushima. Cette coopération a contribué à une meilleure connaissance mutuelle et plus généralement à une meilleure compréhension par les membres de CLI du rôle des différents acteurs du système de maitrise des risques. Ces actions ont aussi permis à l'IRSN et aux autres acteurs qui y ont participé d'être plus proches des préoccupations du public et des CLI, et d'enrichir ainsi la qualité de leurs analyses.

Comité de suivi IRSN/ANCCLI

Pour décider, suivre et formaliser l'ensemble des actions communes mises en œuvre, dès 2003, un Comité de Suivi, composé de représentants de CLI, de l'ANCCLI et de son Comité Scientifique, et de représentants de l'IRSN, a été créé. Ce comité s'est réunit 3 fois en 2013.

Visite de Tournemire (09 septembre 2013) – L'IRSN a invité des représentants de CLI et de l'ANCCLI (6 personnes présentes) a visité sa station expérimentale de recherche souterraine en milieu argileux de Tournemire.

Poursuite du processus de dialogue sur les déchets MA – HAVL.

Toutes les parties prenantes s'accordent aujourd'hui à dire que quelle que soit l'orientation future de la politique énergétique nationale, les déchets radioactifs existent, qu'il faut s'en préoccuper et assurer leur gestion.

Il s'agit d'un sujet d'importance nationale sur lequel le débat ne doit pas se limiter aux territoires situés à proximité des centres et projets de centres de stockage de déchets.

C'est dans ce cadre et à la suite de l'initiative « dialogue MA-HAVL » lancée en 2012, que l'ANCCLI, le CLIs de Bure et l'IRSN ont organisé, les 8 et 9 avril 2013, deux journées d'information pour en savoir plus sur les déchets nucléaires :

Lundi 8 avril : « Vos déchets radioactifs : quelles solutions»

Ce séminaire s'inscrit dans l'objectif d'un partage des connaissances sur cette problématique et dans l'optique d'une contribution des CLI à une gestion sûre et éthique des déchets et a fait l'objet d'un reportage vidéo en ligne sur le site de l'ANCCLI.

Mardi 9 avril : Journée technique de travail autour des dossiers d'instruction du projet CIGEO.

Post-accident et outil Opal

Ce point a déjà été abordé en page 13 dans le cadre des travaux du GPPA de l'ANCCLI

Des séminaires organisés conjointement

Au-delà de l'action sur les déchets où sur le post-accident, le domaine de la sûreté reste un sujet de préoccupations et de questionnements fréquents des CLI. Dans le cadre de la poursuite des actions déjà menées dans le passé sur ce champ, l'ANCCLI et l'IRSN ont organisé en 2013 trois séminaires en lien avec la sûreté nucléaire :

- 18 juin : séminaire d'information sur les Facteurs Organisationnels et Humains
 - 19 juin : séminaire d'information sur les suites des ECS (pour les réacteurs)

- 10 déc : séminaire d'information sur la suite des ECS pour les autres installations nucléaires (hors réacteurs).



Séminaire du 10 décembre 2013

Enfin, Jean-Claude DELALONDE, Président de l'ANCCLI est membre du Conseil d'Administration de l'IRSN en tant que personnalité qualifiée et Monique SENE, vice-Présidente, participe aux travaux du Comité d'Orientation des Recherches en Sûreté et en Radioprotection.

L'IRSN a continué, cette année 2013 a participé activement la démarche ACN France et Europe.

ANCCLI/HCTSIN

Depuis la création du HCTSIN, l'ANCCLI a développé un partenariat étroit avec cette institution qui se traduit, outre sa participation dans ses différents groupes de travail (GT CIGEO, GT Audit,), par un travail fructueux de collaboration dans le cadre de la démarche Aarhus Convention and Nuclear (ACN) initiée par l'ANCCLI depuis 2009.

Le HCTISN a ainsi présenté les résultats de son GT «Cigéo» lors du séminaire du 08 avril organisé par l'ANCCLI et l'IRSN «Vos déchets radioactifs : quelles solutions»

Dans le cadre du processus ACN, en 2010, l'ANCCLI et le HCTISN avaient initié en partenariat avec l'ASN, l'IRSN et Greenpeace une table ronde française autour de la mise en œuvre concrète dans le domaine nucléaire des droits garantis par la Convention d'Aarhus (accès à l'information, participation au processus de décision, accès à la justice).

Ces travaux ont fait l'objet d'un rapport et de recommandations rendus publiques en 2013 et qui apportent des idées intéressantes pour faire évoluer les processus de consultation français. Ces propositions portent sur les processus de consultation du public, sur les processus d'accès à l'information et sur l'examen des moyens d'une capacité d'expertise durable de la société civile.

Le principe d'une continuation de la table ronde ACN France a été validé, toutefois, il est conditionné par l'accord du nouveau HCTISN dont le renouvellement est prévu au premier trimestre 2014.

ANCCLI/Ministères

Depuis la mise en place du nouveau Gouvernement, l'ANCCLI multiplie les rencontres avec le Cabinet du Ministre de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie. Ce ministère était d'ailleurs représenté à la Conférence Nationale des CLI du 11 décembre 2013.

Ces échanges permettent à l'ANCCLI de faire remonter au Ministère les préoccupations et attentes des CLI/ANCCLI tant sur leur financement que sur leur capacité à mener à bien leurs missions prévues par la Loi. Ils permettent aussi de faire connaître les positions, recommandations et propositions de l'ANCCLI sur de grands enjeux liés aux activités nucléaires (transition énergétique, débat Cigéo, durée de vie des installations ...).

5) Les rencontres

Depuis plusieurs années, l'ANCCLI multiplie les rencontres avec ses partenaires, avec les institutions ou encore avec les acteurs du champ des activités nucléaires. Là encore, ces temps d'échange sont l'occasion de partager, de confronter des points de vue, de lancer des idées, d'initier des actions. Quelques exemples :



Participation « Mardis de l'avenir » de l'Assemblée Nationale – « Quel avenir
pour le nucléaire »
Rencontre avec le Président et les Commissaires de l'ASN
Rencontre avec l'ASN sur les initiatives européennes de l'ANCCLI
Rencontre, en début d'année 2013, avec le Cabinet de Mme BATHO et
demande de rendez-vous avec le nouveau Ministre de l'Ecologie, du
Développement Durable et de l'Energie (finance, Transition Energétique)
Demandes de rendez-vous avec le Cabinet du Ministre de l'Intérieur (PPI,
exercices de crise, iode)
Rencontre avec M. RISTORI – Directeur de JRC – CE (ACN2 et NTW)
Rencontre avec M. FAROSS – Directeur Général de l'Energie – CE (ACN2)
Rencontre avec la Députée Européenne, Mme RIVASI (NTW)

Mais aussi des rencontres avec les exploitants afin d'améliorer les relations CLI/exploitant, de faire remonter aux opérateurs les questionnements des CLI et les points spécifiques sur lesquels elles souhaitent des améliorations...

Présence des exploitants lors des réunions du club des chargés de mission
des CLI
Homogénéisation des relations de travail entre les CLI et EDF
Rencontre avec le nouveau Directeur sûreté, santé, environnement du groupe
AREVA
Rencontre avec l'ANDRA dans le cadre du dossier MA-HAVL

☐ Action pilote entre les CLI, EDF et l'ANCCLI sur l'accès des CLI aux réponses de l'exploitant suite aux lettres de suite d'inspection de l'ASN

6) Les participations aux initiatives européennes

Les liens de l'ANCCLI avec l'Europe sont aujourd'hui indéniables et même si la priorités de l'ANCCLI est avant tout de répondre aux préoccupations locales et nationales, son expérience, son modèle unique de concertation, de transparence font qu'elle est très régulièrement sollicitée pour apporter, lors de manifestations européennes, le point de vue de la société civile sur les grands enjeux des activités nucléaires, un domaine où l'expertise citoyenne est encore vue, dans de nombreux pays, comme impensable.



Table ronde européenne - 12 et 13 mars Luxembourg

Quelques exemples de participation en 2013 :

- ☐ Table Ronde européenne finale sur le processus ACN 12 et 13 mars 2013 Luxembourg
- □ Poursuite de la démarche ACN via ACN2
- ☐ Intervention du Président de l'ANCCLI lors du forum ENSREG 11 et 12 juin 2013 Bruxelles



Le Président de l'ANCCLI et le Président de l'ASN - ENSREG - Juin 2013

Programme Européen SITEX - Réunion de travail sur les interactions entre la
société civile et l'expertise indépendante dans le champ de la gestion des
déchets radioactifs (16 et 17 sept 2013 - Slovaquie)
Intervention de l'ANCCLI lors de conférence FISA 2013 - Atelier de travail
"Socio-economic research towards a whole energy system approach (octobre
2013 - Vilnius)
Participation à un séminaire sur l'implication du public dans les
processus liés à l'énergie nucléaire en Slovénie (02 décembre 2013)
Mise en place de la démarche "Nuclear Transparency Watch" - AG
constitutive le 07 novembre 2013
Participation aux GT "Transparence " de ENEF (Bruxelles)

Zoom sur la réunion d'information en Slovénie

Une récente étude géologique menée par un groupe d'experts, dont l'IRSN, autour de la centrale de Koskov, en Slovénie a mis en évidence un risque de faille sismique mettant en cause la sûreté de le centrale actuelle et celle du projet de construction d'une nouvelle installation nucléaire non loin du site étudié.

Soucieux du respect de la transparence et du droit à l'information, l'IRSN en a informé l'exploitant et lui a indiqué qu'il devait tenir informé l'autorité de sûreté nucléaire Slovène. Si cela n'était pas fait, à défaut, elle le ferait.

Des ONG locales ayant également eu connaissance de cette information ont souhaité en débattre et en informer les acteurs locaux.

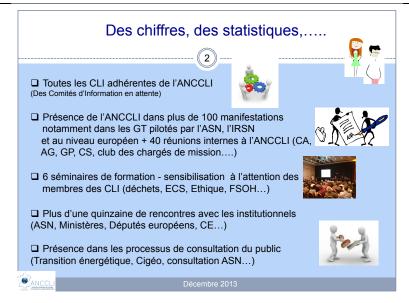
L'ANCCLI et l'IRSN ont donc été conviés à cette réunion qui s'est déroulée le 02 décembre 2013, en Slovénie.

Lors de cette rencontre, l'IRSN a présenté les résultats de l'étude que l'Institut a mené sur le sujet et l'ANCCLI, de son côté, a présenté le fruit des travaux d'ACN et les grands principes d'information et de participation du public au processus de décision, mettant en exergue la nécessaire montée en compétence de la société civile et sa capacité d'expertise citoyenne.

Retrouvez d'autres actions de l'ANCCLI au niveau européen dans les parties 1, 2 et 3 de ce rapport d'activités

ANNEXE

Synthèse du bilan d'activités de l'ANCCLI



L'ANCCLI interagit avec les CLI et met en place des actions de formation, d'information et de sensibilisation à leur attention

EN 2013 : 6 séminaires d'échange et de partage

- 8 et 9 avril : séminaire d'information sur les déchets MA-HAVL

- 18 juin : séminaire d'information sur les Facteurs Organisationnels et

Humains (FOH)

- 19 juin : séminaire d'information sur les suites des ECS

- 20 novembre : réunion d'information et d'échange sur les questions éthiques

liées aux déchets

- 10 décembre : séminaire d'information sur les suites des ECS pour les autres

installations nucléaires (hors réacteurs)

- 11 décembre : 25ème Conférence Nationale des CLI

Des dialogues techniques, des groupes de travail, des visites, des actions pilotes

Dialogue technique déchets HAVL

Lancement d'une initiative partagée entre l'ANCCLI, le CLIs de Bure et l'IRSN pour co-construire un dialogue technique dans la durée : démarche pluraliste d'expression sur les HAVL - Construire un dialogue visant à accompagner sur le long terme les processus de décision HAVL.

> Les CLI Transfrontalières

L'ANCCLI, en collaboration avec la CLI de Cattenom, a mis en place un GT entre les CLI transfrontalières (Gravelines, Fessenheim, Chooz, Cattenom) afin de partager les bonnes pratiques et de renforcer le développement entre les CLI et les pays frontaliers

Le démantèlement

L'ANCCLI a participé au déplacement de la CLI de Gravelines à Chooz pour y suivre les opérations de démantèlement sur la centrale de Chooz.

Les réponses de l'exploitant aux lettres de suite d'inspection

L'ANCCLI a mis en place un groupe de travail, en collaboration avec la CLI et le CNPE de Nogent-sur-Seine, pour examiner comment les réponses de l'exploitant (EDF) aux lettres de suite d'inspection de l'ASN peuvent être mise à disposition des CLI.

> Actions sur le post-accident

- Suivi de la mise en œuvre de l'outil OPAL avec les CLI pilotes de Marcoule Gard, Gravelines, Saclay, Fessenheim. Réunions à Orsan et à Gravelines. Déploiement de l'outil vers d'autres CLI intéressées : CLIn du Blayais, CLI de Cadarache.
- L'ANCCLI a organisé, avec la CLIn du Blayais et le programme européen Neris, un atelier européen sur le post-accident (NERIS 12 et 13 Septembre 2013).
- L'ANCCLI a envoyé deux observateurs à l'exercice de crise nucléaire post-accident de Cattenom (25 au 28 juin 2013).
- L'ANCCLI participe à l'Assemblée Générale de la CLI de Cadarache (27 novembre) pour y présenter les actions menées par l'ANCCLI sur le thème du post-accident.

> Les visites décennales

L'ANCCLI soutient les actions menées par les CLI sur les visites décennales : suivi de la VD3 de Gravelines, participation à la mise en place d'un GT à Chinon

Les réunions des instances de l'ANCCLI

Le Bureau : 2 réunions

Le Conseil d'Administration : 2 réunions

L'Assemblée Générale : 1 réunion Le Comité Scientifique : 3 réunions Le Comité Consultatif : 1 réunion

Le Club des chargés de mission : 3 réunions

Le Groupe Permanent Déchets (GPMDR): 4 réunions

Le Groupe Permanent Post-accident (GPPA) et le GT ANCCLI/IRSN OPAL : 5

réunions

Les réunions avec les partenaires de l'ANCCLI

Partenariat avec le HCTISN: 7 réunions

Partenariat avec l'ASN

- 27 réunions : réunions de préparation de la Conférence des CLI, PNGMDR, CODIRPA, GP Déchets, Tritium, RNM, FSOH, Commissaires de l'ASN,...).

Le partenariat avec l'IRSN

- Le Comité de suivi ANCCLI/IRSN : 3 réunions
- Les réunions ANCCLI/IRSN (préparation des séminaires, ECS, dossier sûreté, HAVL, CA IRSN, COR...) : 28 réunions
- Les séminaires ANCCLI/IRSN (FSOH, ECS, démarche HAVL) : 4 réunions conjointes
- 1 visite à Tournemire

Le partenariat européen

- Les réunions de préparation ACN Europe (Comité de pilotage, rencontre avec IRSN, ASN, ENSREG, CESE, C.E...) : 7 réunions
- La table ronde finale ACN Europe : 1 réunion
- Les réunions "Stratégie européenne de l'ANCCLI", NTW : 8 réunions
- Les réunions avec la Commission Européenne (forum ENEF, GT Transparence, sous-groupe communication de crise...) : 7 réunions

Démarches européennes - ACN et NTW

- 12-13 mars: Table Ronde finale ACN. ACN2 poursuit la démarche ACN
- 07 novembre : Assemblée Générale constitutvie de Nuclear Transparency Watch (NTW), organisation européenne de la société civile renforçant la transparence des activités nucléaires »

ANCCLI un réseau d'échange sur la transparence et la sûreté nucléaire : www.anccli.fr www.anccli.fr www.anccli.fr @anccli